GUIDE
PARLER DU GRAND SITE DE FRANCE DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON

GRAND SITE DE FRANCE

Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

PRÉAMBULE

Quels mots expriment au plus juste l'identité, la singularité, le caractère unique des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ? Comment communiquer de concert sur le Grand Site de France ?

Afin de communiquer de manière précise, coordonnée et cohérente auprès du public (habitants et visiteurs), le syndicat mixte gestionnaire du Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon a conçu ce guide pratique à destination de tous ses partenaires (services communication, prestataires touristiques…).

L'ensemble des acteurs participant au développement, au rayonnement et à l'attractivité du Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon et qui souhaitent se référer à ce territoire et à cette démarche dans leur communication sont invités à venir y puiser librement les signes d'expression les plus pertinents en fonction de leur propre stratégie de communication et de leurs supports. Ce guide ne cherche pas à imposer des contraintes mais il propose des outils pour adopter un style et un ton conformes à l'esprit des lieux et à la philosophie de la politique des Grands Sites de France.

SOMMAIRE

Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	3
L'identité du Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	7
Les mots ou expressions à employer ou à proscrire	9
Iconographie	11
L'utilisation des logos	12
Outils de communication du Grand Site de France	14
Bibliographie complémentaire	14
Contacts	15

GRAND SITE DE FRANCE DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON

Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon : un nom porteur de valeurs et représentatif de l'esprit des lieux

Depuis juin 2017, le Grand Site a reçu une nouvelle dénomination « Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ». Les dunes évoquent immédiatement le paysage qui se retrouve au cœur de la communication. Le qualificatif « sauvages » leurs est associé pour valoriser le caractère fort et emblématique du territoire évoquant ainsi la nature, la liberté, l'authenticité et la préservation tout en faisant référence à la célèbre « Côte sauvage » de la presqu'île de Quiberon. Enfin, le rappel géographique des deux communes situées aux extrémités du Grand Site : « de Gâvres à Quiberon » amène l'idée de cheminement, de voyage, de mouvement.

L'utilisation du pluriel affiche également une réalité multiple : des dunes blanches ou grises, basses ou perchées, la diversité des usages et la cohabitation hommes, paysages, milieux naturels.

Le Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon s'étend sur 7 communes de la pointe de Gâvres au nord-ouest à la pointe de Beg er Lan à Quiberon au sud.

MARQUE DÉPOSÉE

« Dunes Sauvages » est une marque déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon.

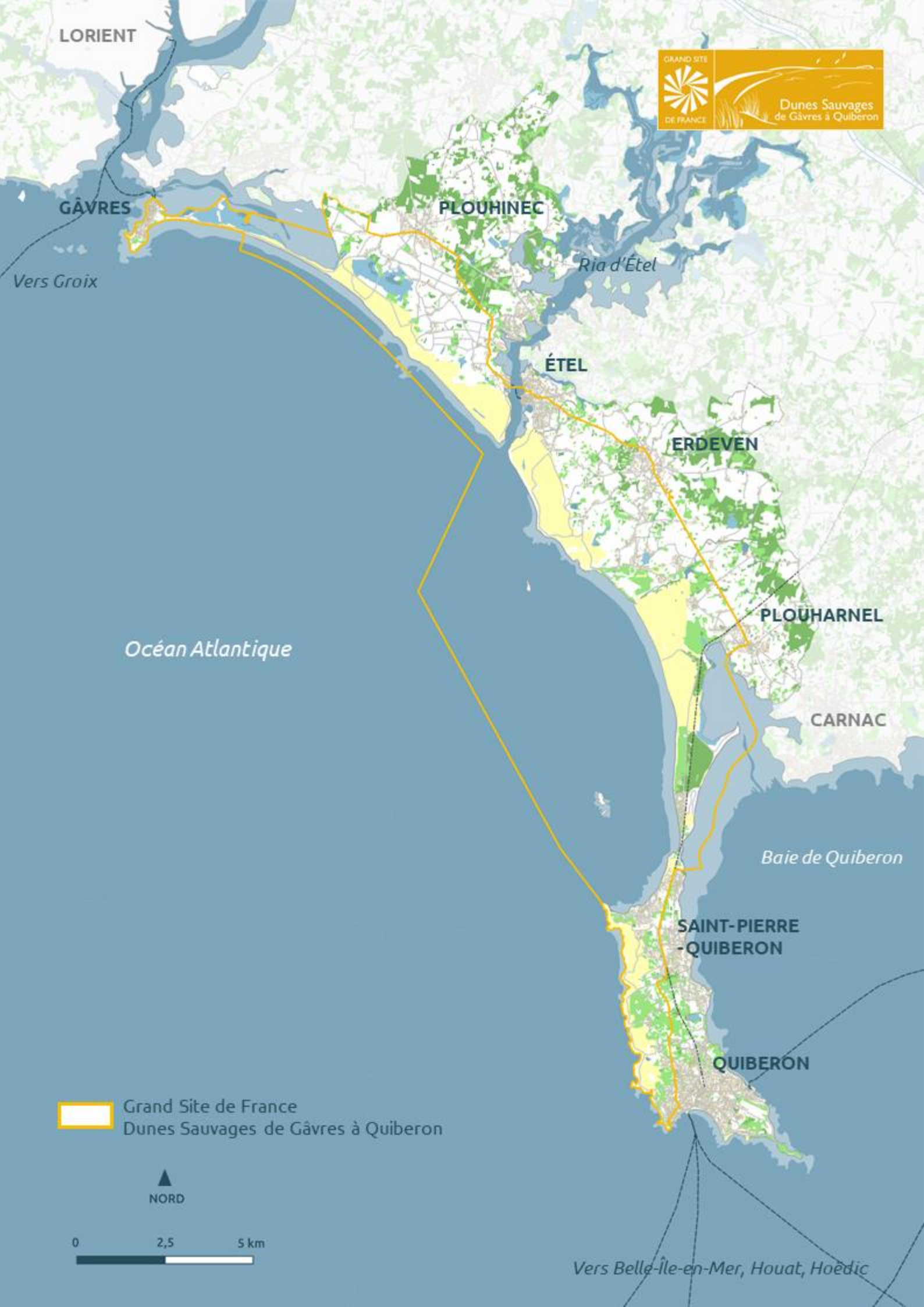
LORIENT
GÂVRES
PLOUHINEC
Ria d'Étel
Vers Groix
ÉTEL
ERDEVEN
PLOUHARNEL
Océan Atlantique
CARNAC
Baie de Quiberon
SAINT-PIERRE
-QUIBERON
QUIBERON
Vers Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic
GRAND SITE DE FRANCE
Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon
Grand Site de France
Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon
NORD
0
2,5
5 km

Grand Site de France : un label de développement durable

Le syndicat mixte, gestionnaire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, a obtenu le 24 décembre 2018 le label Grand Site de France.

Cette appellation Grand Site de France est réservée aux sites labellisés, pour la durée de la labellisation (6 ans renouvelables). Ce label Grand Site de France a été créé par l'État pour garantir l'excellence de la gestion des sites classés (au titre de la protection des monuments naturels et des sites) de grande notoriété et de forte fréquentation. Il s'agit de territoires remarquables pour leurs qualités paysagères, naturelles et culturelles. Ce sont les grands paysages, les plus beaux, les plus célèbres, les plus emblématiques de notre pays.

Ce label, sélectif et exigeant, est attribué par le ministre de la Transition Écologique et Solidaire. A ce jour, il existe seulement 18 Grands Sites de France. Son attribution est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable. Ainsi le gestionnaire du site doit s'engager dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'esprit des lieux, l'attrait et la cohérence paysagère. Il doit travailler à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active des patrimoines, à mieux accueillir ses visiteurs, à générer un développement local durable et bénéficiant aux habitants.

Le label Grand Site de France a été inscrit au code de l'environnement (article L. 341-15-1), par la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement.

MARQUE DÉPOSÉE

Le label Grand Site de France et son logo ont été déposés à l'INPI par le ministère en charge des sites depuis le 19 décembre 2002, et renouvelés en 2014.

Les sites classés

En France l'adoption des lois de 1906 puis de 1930 sur la protection des « monuments naturels et des sites » constitue l'acte fondateur des politiques publiques en faveur de la nature. De l'émotion face aux beautés de la nature est née l'envie de préserver une richesse inestimable.
Attachée à la protection des paysages, la politique des sites vise à préserver des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et dont la préservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Au sein du périmètre du Grand Site de France, 2 sites sont classés : la Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon depuis 1936 et les dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec depuis 1977, 1 autre site est en cours de classement : les dunes de Plouharnel et d'Erdeven.

Natura 2000

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon est également opérateur Natura 2000. Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Il s'agit d'une politique complémentaire de la démarche Grand Site de France, qui contribue à la protection et à la gestion des patrimoines naturels.

Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon sont concernées par 3 sites Natura 2000 : la zone spéciale de conservation (ZSC) Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées et les zones de protection spéciales (ZPS) Baie de Quiberon et Rade de Lorient.

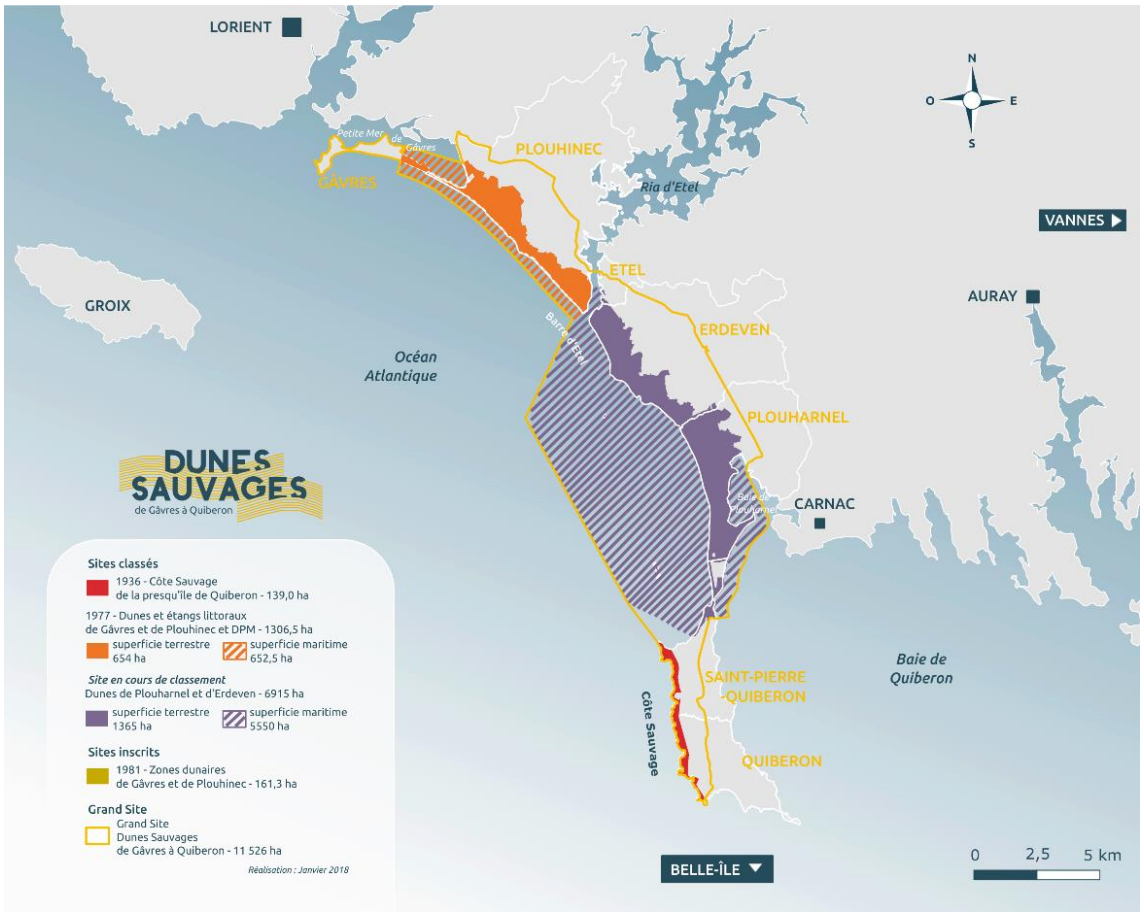

Les sites classés et inscrits

Les sites Natura 2000

L'IDENTITÉ DU GRAND SITE DE FRANCE DUNES SAUVAGES DE GÂVRES À QUIBERON

La communication du Grand Site de France porte à la fois sur **un lieu emblématique** dont la partie la plus remarquable, le cœur du Grand Site de France, est classée (au titre de la loi de 1930) ; sur **une démarche de projet**, la démarche Grand Site portée par le gestionnaire visant l'excellence paysagère et environnementale ; et sur le résultat de ce projet, **un territoire vivant et accueillant**, doté d'une gestion pérenne et de qualité.

Un lieu emblématique

Avec 2500 hectares répartis sur plus de 35 km d'un seul tenant, le littoral compris entre la presqu'île de Gâvres et celle de Quiberon représente le plus vaste espace naturel du littoral breton et le massif dunaire le plus étendu de la moitié nord de la France.

Cette frange littorale est tout à fait exceptionnelle car elle est presque totalement dépourvue d'urbanisation.

La principale caractéristique de ce Grand Site réside dans son unité géomorphologique singulière offrant une parfaite symétrie : aux extrémités, deux presqu'îles de nature granitique (presqu'îles de Gâvres et de Quiberon) qui sont rattachées au continent par deux grands tombolos et au centre un immense cordon dunaire qui n'est interrompu que par l'embouchure de la rivière d'Etel.

Des paysages immenses et rares

Vaste paysage qu'il est possible d'embrasser d'un seul regard, les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon offrent des panoramas qui traduisent l'immensité et procurent un sentiment de grandeur et de liberté. Ouverte sur l'océan, la longue étendue de sable est d'autant plus impressionnante qu'elle semble s'étendre jusqu'à l'horizon. Cet immense massif dunaire, se prolonge par les célèbres falaises de la Côte Sauvage sur la presqu'île de Quiberon.

Une nature vraie et sauvage

Le Grand Site, couvert par 3 zones Natura 2000, recèle une remarquable diversité écologique. Il abrite un ensemble varié d'écosystèmes désormais rares et représentatifs de l'ensemble des types de milieux littoraux de Bretagne.

Ces milieux d'une grande richesse abritent une importante diversité faunistique et floristique. Près de 700 espèces végétales ont été recensées sur le Grand Site, soit plus du tiers de la flore armoricaine. Le nombre d'espèces végétales protégées, de l'ordre de 80, est exceptionnel dont 4 espèces protégées au niveau européen. Le site compte également de nombreuses espèces animales rares voire uniques en Bretagne.

Un patrimoine culturel d'une remarquable diversité

L'occupation du Grand Site est ancienne. Il renferme aujourd'hui un grand nombre de sites archéologiques dont l'île de Téviec, l'un des hauts lieux du Mésolithique de la façade atlantique européenne.

Le Grand Site se trouve au cœur d'une zone exceptionnelle par le nombre, l'importance et la variété des monuments mégalithiques. La majeure partie de son territoire est concernée par un projet d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

De par sa situation géographique, le littoral de Gâvres à Quiberon est également parsemé d'anciens ouvrages militaires de surveillance et de défense du littoral (forts du 17e et 18e siècles, vestiges de la seconde Guerre Mondiale, éléments du polygone de Gâvres).

Une démarche de projet

Un lieu fragile, protégé et géré selon un projet de territoire concerté, fondé sur la valeur patrimoniale du site et le respect de sa fragilité, en lien avec les habitants et les activités locales, et conduisant à un développement touristique durable.

Une gouvernance forte et un projet partagé

Le projet du Grand Site est porté par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon. Créé en 1997, il assure la protection, la gestion et la valorisation des Dunes Sauvages, en conciliant l'accueil, les différents usages et les principes du développement durable.

Ce projet de territoire peut aujourd'hui s'appuyer sur une gouvernance consolidée – le département du Morbihan, Lorient Agglomération et les communes d'Erdeven, Étel, Quiberon, Plouharnel, Plouhinec, Saint-Pierre-Quiberon sont membres du syndicat mixte – et des partenariats multiples. Le syndicat mixte a, au cours de ces dernières années, construit divers partenariats avec les propriétaires fonciers (Ministère des Armées, Conservatoire du Littoral, Office National des Forêts, département du Morbihan), les acteurs économiques, les services de l'État (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Justice), les associations d'usagers…

Un territoire vivant et accueillant

Ni muséifié, ni carte postale, le Grand Site est un lieu de vie, de rencontre, d'échanges, de culture, d'activités où il est possible de prendre le temps de la découverte, de vivre « l'expérience » du lieu. L'accueil des visiteurs doit être à la hauteur de la notoriété et de l'attractivité du site.

Le label Grand Site de France récompense la qualité de gestion de sites d'exception et n'apportera pas de contraintes règlementaires supplémentaires.

Le sentiment de liberté que peuvent procurer les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon fait partie de l'esprit des lieux.

Les usages peuvent être encadrés (matérialisation de sentiers par des fils et/ou des ganivelles, zonages des activités) afin de concilier fréquentation du site et préservation de ces qualités patrimoniales exceptionnelles qu'elles soient paysagères, naturelles ou culturelles mais également pour permettre à chacun de cohabiter harmonieusement avec les autres usagers.

LES MOTS OU EXPRESSIONS À EMPLOYER OU À PROSCRIRE

Utiliser une terminologie correcte est une étape essentielle pour limiter les confusions entre certaines notions proches et pour promouvoir le Grand Site de France dans son excellence.

À DIRE OU À ÉCRIRE	À PROSCRIRE
Site classé, au titre de la législation sur la protection des monuments naturels et des sites (ou au titre de la loi de 1930). Législation inscrite au code de l'environnement (articles L.341-1 et suivants). Le site est protégé pour son caractère « artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Exemples : *« La Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon est classée au titre de la législation sur la protection des monuments naturels et des sites. »* *« Les dunes et étangs littoraux de Gâvres et de Plouhinec ont été classés par décret du 22 novembre 1977 ».*	A proscrire absolument : *Site classé Grand Site : « Les Dunes Sauvages sont classées Grand Site de France »* La notion de « classement Grand site » n'existe pas. La Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon est un site classé, qui appartient au territoire des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon qui lui est labellisé Grand Site de France. *« C'est une contrainte Grand Site »* Il existe des contraintes précises relatives au fait d'être classé (site classé, au titre de la législation sur la protection des monuments naturels et des sites), mais il n'y a pas de contraintes réglementaires liées au fait d'être labellisé Grand Site de France.
Grand Site de France : - C'est le nom du label. - C'est aussi la qualification d'un territoire auquel le label a été attribué par le ministre chargé des sites. L'utilisation du terme « Grand Site de France » et du logo associé sont réservés aux sites labellisés pour la durée de cette labellisation (6 ans renouvelables). - C'est aussi une marque déposée par l'État à l'INPI. - S'écrit avec 3 majuscules. Exemples : Les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon sont labellisées Grand Site de France Label Grand Site de France	A proscrire absolument : *Label Grand Site* *Site classé Grand Site de France* *Exemple : « Les Dunes Sauvages sont classées Grand Site de France »* (Grand Site de France n'est pas un classement mais un label) *Grand Site National* Terminologie utilisée dans les années 80. Obsolète, elle doit être proscrite pour éviter la confusion avec le label Grand Site de France. *Grand Site Naturel de France* Ce terme n'existe pas et ne doit en aucun cas être utilisé. *Site Remarquable* n'est pas une appellation. Ce terme mène à des confusions avec les « espaces remarquables du littoral » codifiés à l'article L.146-6 du code de l'urbanisme.

Opération Grand Site : - C'est le nom de la démarche partenariale soutenue par l'État visant la restauration, la préservation, la gestion et la mise en valeur d'un site classé de grande notoriété. Elle est une première étape avant la demande de labellisation Grand Site de France. Pour les Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon cette étape s'est achevée en 2017. - C'est une marque déposée par l'État à l'INPI. - S'écrit avec 3 majuscules.	A proscrire absolument : *Opération Grand Site national ou nationale* *Opération Grand Site de France* L'Opération Grand Site est un outil. On n'utilise pas ce terme pour désigner un territoire. On l'appelle : « Grand Site de … ».
Réseau des Grands Sites de France : - Association nationale qui fédère les sites ayant reçu le label Grand Site de France et ceux qui ont engagé des démarches pour l'obtenir. - S'écrit avec 4 majuscules.	A proscrire absolument : *Réseau Grands Sites* *Réseau classé Grand Site*
Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	Anciennes appellations à proscrire : *Grand Site dunaire* *Grand Site Gâvres Quiberon* *Massif dunaire de Gâvres Quiberon* *Cordon dunaire de Gâvres Quiberon*
Acronymes : *Réseau des Grands Sites de France* plutôt que RGSF *Opération Grand Site* plutôt que OGS *Grand Site de France* plutôt que GSF.	Eviter les acronymes dans la communication grand public.

Quelques mots-clés

A travers un dictionnaire sensible, nous vous proposons différents mots-clés et expressions pour parler et transmettre les valeurs du Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon.

Le site :

Grand paysage
Vivant
Habité
Attractif
Fragile
Valeur patrimoniale
Biodiversité
Esprit des lieux
Beauté
Singularité
Equilibre
Simplicité
Lieux intimes et secrets

L'accueil :

Qualité
Expérience du lieu
Culture
Echanges
Identité
Partage
Ouverture
Habitants
Authenticité

Le projet :

Préservation
Gestion durable
Concertation
Excellence
Exigence
Tourisme durable
Projet de territoire
Sens
Valeurs

Les paysages :

Un paysage en mouvement
Un paysage remarquable
D'immenses rivages

S’immerger dans un grand espace
Une longue succession de dunes
Beauté
Continuité
Emblématique
Emotion
Espace
Immensité
Le sentiment d’infini
Point de vue
Remarquable
Les changements de lumière
Contempler
Embrasser du regard
Observer
Regarder

La nature :

Nature partagée
Diversité écologique
Des lieux précieux à protéger
Modifier son regard
Biodiversité
Ecosystèmes
Equilibre
Espèces
Force et fragilité
Générations futures
Richesse
Sable
Vent

ICONOGRAPHIE

Le choix des images est essentiel pour porter ces messages. Elles doivent retranscrire la beauté et la singularité du Grand Site, et de son paysage exceptionnel.
Il ne faut cependant pas tomber dans le registre de la carte postale ou du site muséifié. Les habitants, la vie et l'activité locale, la culture du territoire doivent être représentés autant que possible. L'image peut également suggérer l'expérience du lieu et les différents modes de découverte, en particulier les déplacements doux, mais en évitant l’effet « catalogue » des pratiques touristiques et des sports de pleine nature.

L'UTILISATION DES LOGOS

Site classé

Le logo « site classé », propriété de l'État, désigne un site classé au titre de la législation pour la protection des monuments naturels et des sites, instaurée par les lois de 1906 et de 1930 et codifiés aux articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement. Il est symbolisé par l'objectif d'un appareil photographique inclus dans un hexagone symbolisant la France. Il représente la protection règlementaire et la reconnaissance juridique dont bénéficie la partie du territoire du Grand Site, classée au titre de la loi de 1930.

Son utilisation est possible pour identifier ou mettre en valeur le site classé et avec l'accord de l'État en charge des sites (DREAL).

Grand Site de France

Le logotype Grand Site de France est la signature graphique du label Grand Site de France. Il est confié par l'État au gestionnaire du Grand Site de France, attributaire du label, qui peut l'utiliser sans modification pour désigner le site et son projet.

Le label Grand Site de France et son logo ont été déposés à l'INPI par le ministère en charge des sites depuis le 19 décembre 2002, et renouvelés en 2014.

L'utilisation à fin exclusivement commerciale de la marque « Grand Site de France » est interdite.

Réseau des Grands Sites de France

Le logo du Réseau des Grands Sites de France, propriété de l'association éponyme, a été adopté par la décision de son conseil d'administration en date du 25 juin 2014. Avec l'accord du ministère en charge des sites (17 février 2014), ce logo reprend l'emblème du label Grand Site de France et s'inscrit dans la continuité des cartouches des sites labellisés (format, structure graphique et police identiques). Son utilisation est réservée aux Grands Sites labellisés ou en projet pour indiquer leur appartenance au Réseau ou décrivant les activités du Réseau.

Cartouche Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Chaque site labellisé possède un logotype composé du logotype du label « Grand Site de France », associé au cartouche représentant le paysage et le nom du Grand Site labellisé.

Le cartouche du Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon est protégé à l'INPI par le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon à qui le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire a attribué le label Grand Site de France.

Le syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon est donc responsable de l'utilisation du logo dans le respect de la charte d'usage et du règlement du label.

À ce titre, le syndicat mixte peut accorder une délégation d'usage du cartouche Grand Site de France à ses partenaires (collectivités territoriales, offices de tourisme…) à des fins de communication visant la valorisation du territoire du Grand Site de France et pour désigner certaines actions dont ils ont la responsabilité dans le cadre de la démarche Grand Site de France. Le partenaire ne pourra faire figurer le cartouche sur des documents ayant trait à d'autres activités qu'il conduit et qui ne concerne pas la démarche Grand Site de France. Une convention de délégation est alors conclue entre les deux parties et définit les conditions d'utilisation de ce cartouche Grand Site de France Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon. À travers ce conventionnement, les partenaires du gestionnaire s'engagent à utiliser le logo selon les conditions de la convention et sans le modifier ni dans sa forme, ni dans sa couleur, ni dans son texte.

Par exemple, les communes qui sont incluses pour tout ou partie dans le périmètre du Grand Site de France peuvent utiliser le logo et le cartouche selon la logique et les modalités précisées dans la convention de délégation. Ainsi, sur leurs brochures ou leur site internet, si elles souhaitent mettre en valeur leur appartenance au projet ou au périmètre, en contextualisant cette appartenance, il est possible qu'elles utilisent le logo Grand Site de France ou le cartouche pour illustrer et confirmer cette présentation.
Il en va de même pour les offices de tourisme, avec une difficulté supplémentaire due à leur périmètre d'intervention, qui est différent de celui du Grand Site. Il ne doit pas y avoir confusion sur ce qu'est et où se trouve le Grand Site. Cela doit apparaître clairement. Ainsi, le visiteur doit être renvoyé très vite sur une carte et une présentation du Grand Site qui précisent bien le périmètre, les valeurs patrimoniales et le projet.

Logo du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

DUNES SAUVAGES
de Gâvres à Quiberon

Identité visuelle du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, ce logo retranscrire l'esprit des lieux.
La nouvelle appellation fait référence aux deux paysages emblématiques du Grand Site que sont le massif dunaire qui s'étend de Gâvres à Penthièvre et la Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon. Le nouveau nom est associé à des éléments graphiques : une trame ondulée qui évoque spontanément les dunes, les ondulations du sable, le mouvement. Dans un second temps, elle suggère les vagues, le vent, les sentiers, la nature qui se renouvelle, ainsi qu'une certaine douceur. Les lettres semblent partiellement enfouies dans le sable et balayées par le vent.

Ce logo et le terme « Dunes Sauvages », propriétés du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, sont des marques déposées à l'INPI.

USAGES RÈGLEMENTÉS

Tout usage non autorisé de ces logos – ou d'une version approchante prêtant à confusion – est proscrit.

OUTILS DE COMMUNICATION DU GRAND SITE DE FRANCE

Le syndicat mixte du Grand Site propose différents outils de communication sur lesquels vous pouvez renvoyer le public ou puiser des informations complémentaires.

Sur internet :

Le site internet du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon : www.gavres-quiberon.fr, explique le territoire et la démarche, présente les richesses paysagères et naturelles…

A ce site internet, s'associent la page Facebook (https://www.facebook.com/DunesSauvagesGavresQuiberon/) et la chaîne Youtube du Grand Site (https://www.youtube.com/channel/UCd_fwydlPPAuOVF1EUTL6MA).

En version papier :

Le syndicat mixte édite également une brochure de présentation du Grand Site de France, une carte pour visualiser son périmètre et les richesses patrimoniales des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ; des dépliants sur la navette maritime « le passeur » sur la Ria d'Etel et sur les animations estivales.

Le syndicat mixte a édité des autocollants qui sont distribués gracieusement à celles et ceux qui veulent afficher leur attachement aux Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon et leur volonté d'agir pour le développement durable du territoire.

Pour la presse :

Un dossier de presse est téléchargeable sur le site internet du syndicat mixte.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Le Réseau des Grands Sites de France a édité plusieurs documents sur les valeurs des Grands Sites de France :

- Valeurs communes des Grands Sites de France
- Grands Sites de France et tourisme

Ces deux documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet du RGSF : http://www.grandsitedefrance.com/ressources/documents-cadre

CONTACTS

Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon
Parc de Keravéon
56410 ERDEVEN
accueil@gavres-quiberon.fr
02 97 55 50 89

Vos contacts :
Communication & label Grand Site de France
Anthony HAMEL
Coordinateur du label
anthony.hamel@gavres-quiberon.fr
02 97 55 60 90 – 06 43 98 71 93

Education & animations
Nicolas LE GARFF
Chargé de mission éducation
nicolas.legarff@gavres-quiberon.fr
02 97 55 50 56 – 06 47 89 59 80

Natura 2000 & travaux
Christophe LE PIMPEC
Directeur adjoint
christophe.lepimpec@gavres-quiberon.fr
02 97 55 65 86 – 06 37 16 09 56

Direction
Directrice
Christine BONFIGLIO
christine.bonfiglio@morbihan.fr
02 97 54 82 93 – 06 72 16 03 37

DUNES SAUVAGES
de Gâvres à Quiberon

Crédits photos : © Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon, © Emmanuel BERTHIER, © Yaouenn SABOT, © Anthony HAMEL